

[Traduction]

M. Cooper: Je demande que les autres questions restent au *Feuilleton*.

Le président suppléant (M. Paproki): Est-ce d'accord?

Des voix: D'accord.

* * *

MOTION D'AJOURNEMENT (ARTICLE 52)

L'INDUSTRIE DU BOIS D'OEUVRE

M. Brian L. Gardiner (Prince George—Bulkley Valley): Monsieur le Président, je serai bref.

Les députés se rappelleront que je vous ai demandé d'intervenir hier, monsieur le Président, à la suite de la décision extrêmement importante et injuste que le département américain du Commerce a rendue vendredi dernier à l'égard des droits de douane imposés sur le bois d'oeuvre que le Canada exporte aux États-Unis, vu l'importance de cette question pour l'ensemble des Canadiens et plus particulièrement pour les habitants de quelque 300 localités forestières dont les emplois seront mis en péril par une telle décision.

La décision de la présidence a alors été de suivre l'évolution de la situation. Depuis que j'ai soulevé la question à la Chambre hier pour demander un débat d'urgence, la situation s'est gravement détériorée. Nous savons que le Cabinet est en réunion pour étudier l'opportunité d'user de représailles contre les États-Unis. Cette affaire est en train de dégénérer en une véritable guerre commerciale entre le Canada et les États-Unis.

Pendant que le gouvernement canadien envisage les mesures à prendre contre les États-Unis, le cas échéant, afin de défendre la souveraineté du Canada et notre droit d'exploiter nos forêts comme bon nous semble, je crois qu'il serait opportun de donner à la Chambre l'occasion d'exprimer son opinion sur la question pour que le premier ministre sache ce que les Canadiens en pensent.

Je vous exhorte donc encore une fois à songer sérieusement à accorder à la Chambre et à tous les députés l'occasion de se prononcer sur cette question très importante.

Le président suppléant (M. Paproski): Le député nous a déjà adressé hier une demande à ce sujet. La présidence suit le déroulement des événements alors que la journée avance. Je sais que les services du greffier et surtout le Président examineront cette question. Pour l'instant, nous préférons reporter notre décision et reconsidérer la demande du député.

Le budget

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Traduction]

LE BUDGET

L'EXPOSÉ FINANCIER DU MINISTRE DES FINANCES

La Chambre reprend l'étude, interrompue le jeudi 27 février, de la motion de M. Mazankowski: Que la Chambre approuve la politique budgétaire générale du gouvernement; et de l'amendement de M. Gray (Windsor-Ouest) (p. 7631).

Le président suppléant (M. Paproski): Avant d'accorder la parole au ministre des Anciens combattants, je voudrais préciser qu'en raison des déclarations de ministres, la séance sera prolongée de 27 minutes à l'heure du déjeuner.

L'hon. Gerald S. Merrithew (ministre des Anciens combattants): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de participer encore aujourd'hui au débat sur le budget et de parler aux Canadiens de l'importance du plan financier de notre gouvernement tel que le ministre des Finances l'a exposé le 25 février ici à la Chambre.

Au mieux, les débats à la Chambre conjuguent les divergences d'opinions des différents partis avec de sains échanges d'opinions et d'idées, et permettent au public de se faire une idée des problèmes et de la manière dont nous, les députés, les abordons.

Nous, au gouvernement, venons de produire un document sous la forme d'un budget qui énonce à bien des égards notre philosophie. La vaste majorité de ceux qui suivent les affaires publiques et politiques estiment que ce document budgétaire constitue une approche très positive de la gestion de l'économie canadienne en ces temps difficiles.

Notre pays fait face à une très grave menace pour son avenir économique sous la forme d'une énorme dette accumulée. Ayons l'honnêteté de l'admettre. Nous dépensons 36 p. 100 des recettes fiscales uniquement pour payer les intérêts sur la dette accumulée.

Consacrer 36 p. 100 du revenu familial à payer les intérêts sur une dette personnelle causerait une crise dans la famille, et cela constitue une crise pour notre famille canadienne également. Si nous ne contrôlons pas nos dépenses, nous détruirons notre capacité de bâtir un avenir solide pour le Canada.

Certains députés, je le sais, estiment que nos difficultés actuelles sont tellement grandes qu'il faut y remédier de toute urgence. Je sais aussi que des gens ont des besoins immédiats et qu'ils souffrent. Mais il faut nous rendre compte qu'on ne peut jamais résoudre les problèmes d'une économie accablée de dettes en dépensant davan-